



## **ARRETÉ n°2024-594**

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

### **Arrêté portant représentation du Président du Conseil départemental et relatif au dépôt de plainte**

**Date : 26 MARS 2024**

**Le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort,**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.3221-3 et L. 3221-10-1 ;

VU la délibération du 1<sup>er</sup> juillet 2021 du Conseil départemental du Territoire de Belfort constatant l'élection de Monsieur Florian Bouquet à la présidence de cette Assemblée ;

VU la délibération du 30 juin 2022 du Conseil départemental du Territoire de Belfort portant délégation au Président du Conseil départemental pour ester en justice au nom du Département ;

VU l'arrêté n° 2023-369 du 14 février 2023 portant organisation des services départementaux ;

VU les arrêtés respectifs portant représentation du Président du Conseil départemental et relatifs au dépôt de plainte ;

CONSIDERANT la nécessité pour le Département de déposer plainte lorsqu'il est victime d'une infraction pénale ;

CONSIDERANT les nécessités de continuité des services publics ;

CONSIDERANT les fonctions exercées par les personnes visées en annexe du présent arrêté ;

**Sur la proposition de Monsieur le Directeur général des services,**

**Arrête :**

#### **ARTICLE 1**

Tous les arrêtés précédents relatifs à la représentation du Président du Conseil départemental en matière de dépôt de plainte sont abrogés.

## ARTICLE 2

L'ensemble des agents publics départementaux visés par le tableau annexé au présent arrêté reçoivent mandat du Président du Conseil départemental afin de déposer plainte au nom et pour le compte du Département.

## ARTICLE 3

Les personnes nommément désignées en annexe du présent arrêté sont habilitées à signer les procès-verbaux de dépôt de plainte.

## ARTICLE 4

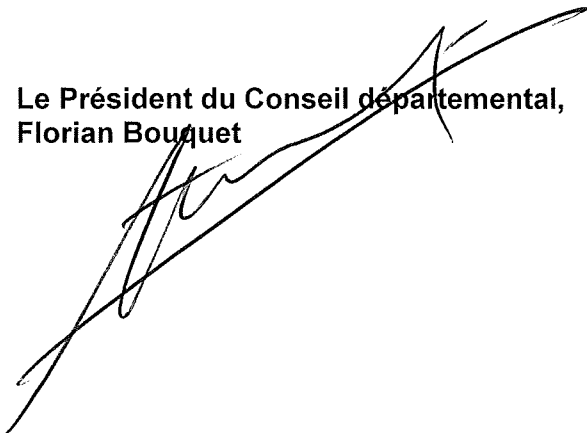
Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera :

- transmis à la Préfecture du Territoire de Belfort ;
- publié sur le site institutionnel du Département du Territoire de Belfort.

Le présent arrêté peut être contesté devant le Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier 25000 Besançon, dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Transmission en Préfecture le 26 MARS 2024

**Le Président du Conseil départemental,  
Florian Bouquet**



<u>DIRECTIONS</u>	<u>NOMS</u>	<u>PRENOMS</u>
Direction général des services	RICHARD	Hubert
Direction générale adjointe Ressources	CHOPLIN	Maxime
Direction générale adjointe Territoire	PLAWINSKI	Sophie
Direction de la communication	MOUREN	Naïs
	PALMITESSA	Clémence
Direction des affaires juridiques	JORE	Aurélie
	SCHERRER	Matthieu
Direction des finances	GARDOT-PYOT	Nicolas
	FLEURIOT	Valérie
Direction de la logistique et des achats	GIROL	Julien
	CHIKHI	Neziha
	REBERT	Mickael
Direction des relations humaines	MAZET	Madeleine
	TALON	Vincent
Direction des systèmes d'information	LECHEKHAB	Lahid
	PERIARD	Béatrice
Direction de l'autonomie et de la compensation	BRAND	Michel
	CANALIS	Emilie
Direction des actions de santé et de la protection maternelle infantile	FICHET	Amandine
	LAPOINTE	Laurence
Direction de l'enfance, de la famille et de la parentalité	GAUTHIER	Julie
	ZIMMERMAN-DELAITRE	Nathalie
Foyer de l'enfance	BELOT	Corinne
	BUISSON	Emilie
Direction de l'insertion et du retour à l'emploi	FISCHER	Sabrina
	ROCHE	Virginie
Direction territoriale des solidarités	GARCIN	Pascal
Espaces des solidarités départementales	DRUHET	Anne-Claire
	JENNY	Linda
	ONIMUS	Virginie
	TALON	Clara
Direction des archives départementales	SEILLAN	Aude
	TAMBORINI	Jean-Christophe
Direction de l'animation territoriale et de l'attractivité	ALBORGHETTI	Karen

Envoyé en préfecture le 26/03/2024

Reçu en préfecture le 26/03/2024

Publié le 26/03/2024

ID : 090-229000013-20240326-2024\_594-AR



Direction du développement éducatif, culturel et sportif	DESBRANCHES	Magali
	DIEMER	Estelle
	ASSELIN	Laurent
Direction du patrimoine	CHASSIGNET	Damien
	BILLET	Julien
Direction du patrimoine naturel et du développement durable	VERNIER	Stephanie
	LORENNE	Alexandre
	CUCHE	Jeremy
Direction des routes et des mobilités	LAMOUR	Maud
	BARBEZAT	Ludovic
Centre d'exploitation des routes	ANTHONIOZ-BLANC	Régis
	RICHERT	Emmanuel
	GOR	Olivier
	PRETOT	Anthony